



## Federica Mogherini confirme l'opposition de l'UE à l'activation totale de la loi Helms-Burton



La Havane, 10 sept. (RHC).- Federica Mogherini, Haute représentante de l'Union Européenne pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, a confirmé ce lundi à La Havane l'opposition du bloc européen à l'activation totale de la loi étasunienne Helms-Burton qui vise à internationaliser le blocus de Cuba.

Au terme de la seconde réunion du Conseil Cuba Union Européenne, la cheffe de la diplomatie de l'UE a avancé que ce bloc aura recours à toutes les mesures appropriées pour la protection de ses intérêts à Cuba.

«L'Union Européenne considère illégale l'application extra-territoriale des mesures coercitives unilatérales et aura recours à toutes les mesures appropriées pour protéger ses intérêts légitimes, ses citoyens et ses entreprises. Nous portons un intérêt profond à ces relations et nous avons triplé notre coopération ces deux dernières années. Nous sommes passés de 50 millions d'euros à 140 millions. L'accord a intensifié nos échanges et il a été à l'origine de bon nombre d'opportunités de coopération et de rencontres bilatérales. Nous avons décidé de renforcer le suivi de nos dialogues politiques et en même temps, nous avons lancé de nouveaux dialogues sectoriels au sujet de l'agriculture, de l'énergie, du changement climatique et de l'environnement. Nous sommes disposés à partager nos expériences sur ces politiques sectorielles et à contribuer davantage à la modernisation du pays. Nous avons aussi poursuivi le dialogue sur la situation et la coopération de la région et du Venezuela en particulier. »

Federica Mogherini a également exprimé la volonté de l'UE d'apporter un plus grand soutien financier pour appuyer les réformes allégeant les investissements étrangers à Cuba.



---

De son côté, Bruno Rodríguez, ministre cubain des Affaires étrangères, a souligné que cette rencontre a confirmé la possibilité d'ouvrir des espaces pour le dialogue et la coopération mutuellement avantageuse sur la base du respect des différences.

«Une fois de plus, il a été ratifié que le dialogue ouvert et respectueux, toujours sur la base des principes de l'égalité, de la réciprocité et de la non-ingérence, permet d'atteindre n'importe quel but, de rapprocher ou au moins de mieux comprendre nos positions respectives de façon à ce que l'Union Européenne et ses États membres aient une participation plus grande et plus efficace à notre plan de développement économique et social jusqu'en 2030 et à d'autres perspectives.»